



Monsieur le Ministre
des Affaires étrangères
et européennes

Luxembourg

Luxembourg, le 19 OCT. 2021

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich
☎ 247 – 82954

Réf. CE / SCL : 60.475 - 1781 / ak
Doc. parl. 7728

Objet : Projet de loi portant approbation des modifications :

- 1° à la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires du 9 mai 1980 dans la teneur du Protocole du 3 juin 1999, y compris l'adoption du nouvel appendice H, et des modifications adoptées par la Commission de révision lors de sa 26^{ème} session, tenue à Berne, les 27 et 28 février 2018 ;
- 2° aux appendices E et G de la convention précitée, apportées lors de la 13^{ème} Assemblée générale de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires, tenue à Berne, les 25 et 26 septembre 2018.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 14 octobre 2021, la Chambre des Députés a adopté à l'**unanimité des 60 votants** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen